

TÉLÉMÉDECINE ■ Premier bilan à Tulle du dispositif départemental pilote

# « Des pratiques d'avenir »

L'institut de formation en soins infirmiers de Tulle a accueilli mardi les premières « rencontres de la télémédecine ». L'occasion, pour les professionnels de santé, de dresser un bilan de ces pratiques médicales innovantes lancées il y a un an.

Julien Bachellerie

**V**oilà tout juste un an, l'hôpital Cœur de Corrèze lançait le département dans une opération novatrice avec le projet de télémédecine « Teleplaie 19 ». Porté par le chef de service de diabétologie à l'hôpital de Tulle Jean-Pierre Haulot, et développé, également, par le dermatologue Alain Combeau, ce dispositif a pu être étendu, outre le centre hospitalier tulliste, à celui de Cornil et à bientôt 17 Ehpad.

## Anticiper les pathologies graves

« Si nous sommes encore dans la phase de construction, nous voyons, un an après leur mise en place, tout le bénéfice de ces consultations à distance », se félicitait mardi le docteur Haulot à l'occasion des premières « rencontres de la télémédecine » organisées à l'IFSI de Tulle.



RENCONTRES. Une soixantaine de professionnels de santé - hospitaliers, Ehpad, unités pénitentiaires... - étaient présents mardi à Tulle pour échanger autour de la télémédecine. PHOTO ANNE CILIBO

Des bénéfiques qui concernent essentiellement les personnes âgées, cibles privilégiées de ces consultations à distance. « En plus d'éviter des déplacements, le patient reste dans son environnement habituel, ce qui est un vrai avantage », note le médecin spécialiste, avant d'insister sur le rôle essentiel de ce dispositif : anticiper des pathologies plus graves : « Ce système permet

de signaler des plaies avant complications, comme le pied diabétique qui, pris en charge trop tard, implique des amputations. »

Pour la partie dermatologie, « des cancers ont ainsi pu être dépistés », insiste de son côté le directeur de l'hôpital Pascal Mokzan, qui précise que d'autres spécialités devraient prochainement compléter le

dispositif de télémédecine : psychiatrie, « d'ici la fin de l'été », mais aussi gérontologie et odontologie.

« Un déploiement de ce dispositif doit également avoir lieu prochainement dans trois ou quatre maisons de santé du territoire », précise quant à lui Florent Lachal, opérateur technique pour le compte de l'Agence régionale de santé. ■